

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Geogard™ 221

Version 1.0 / CS  
Date de révision 15.12.2016  
Date d'impression 15.01.2018

---

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Nom de la substance : Geogard™ 221

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance ou du mélange : Conservateur (stabilisant) pour produits cosmétiques

1.3 Données détaillées sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Entreprise Ekokoza sro  
Fryčovice 297, 73945, Fryčovice

Adresse email Numéro d'identification : 07508247,  
eshop@ekokoza.cz

Personne responsable/émettrice

1.4 Numéro de téléphone pour les situations d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence : +420224919293 , +420224915402 (téléphone 24h/24/  
tous les jours) Centre d'information toxicologique, Na Bojišti 1, 128 08 Prague 2)

---

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008

Toxicité aiguë; Catégorie 4 ; Oralement  
Toxicité aiguë; Catégorie 4 ; Inhalation

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H332 Nocif par inhalation.

67/548/EHS / 1999/45/ES

Nocif par inhalation et par ingestion.

2.2 Éléments de marquage

Marquage selon les directives CE

RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008

Pictogramme :



## Geogard™ 221

Avec un mot d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger standard

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H332 : Nocif par inhalation.

Instructions pour une manipulation en toute sécurité

P261 : Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P301 + P312 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

67/548/EHS / 1999/45/ES

Symbole(y)

:



:

Mauvais pour la santé

Phrases R

R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.

Phrases S

S26 : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Instructions générales : Pas d'information disponible.

---

## SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Substances / Mélanges : Mélange

## Geogard™ 221

## Composants dangereux

## 3-acétyl-6-méthyl-2H-pyran-2,4(3H)-dione

Non. TEMPS	N° CE / Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration
520-45-6 (771-03-9)	208-293-9	Toxicité aiguë. ; 4 ; H302  Xn ; R22	1 à 10 %

## L'alcool benzylique

100-51-6	202-859-9/01- 2119492630-38-XXXX	Toxicité aiguë. ; 4 ; H302 Toxicité aiguë. ; 4 ; H332  Xn ? R20/22	50 - 90 %
----------	-------------------------------------	---	-----------

Pour le texte complet des phrases H données dans cette section, voir section 16.

La formulation complète des phrases R mentionnées dans cette section est donnée dans la section 16.

## SECTION 4 : Premiers secours

## 4.1 Description des premiers secours

Inhalation	: Amener la victime à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête, pratiquez la respiration artificielle. En cas de problèmes persistants, appelez un médecin.
Contact avec la peau	: En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et savon. Consultez un docteur.
Lentilles de contact	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin. Appelez immédiatement un médecin.
Ingestion	: Appelez immédiatement un médecin. Rincez-vous la bouche et buvez beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.

## Geogard™ 221

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des soins médicaux immédiats et du traitement particulier

Traitement : Pas d'information disponible.

---

## SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Responsabilité

Agents extincteurs appropriés : Brouillard d'eau, Poudre sèche, Mousse

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques à la lutte contre l'incendie : Peut libérer des gaz toxiques en cas de chauffage ou d'incendie.

### 5.3 Instructions pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Utiliser un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie.

Plus d'information : Refroidir les récipients fermés par pulvérisation d'eau.

---

## SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Mesures de protection individuelle, équipements de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection des personnes : Porter un appareil respiratoire lors des manipulations pouvant entraîner une exposition aux vapeurs du produit.

### 6.2 Mesures de protection de l'environnement

Mesures de protection de l'environnement : Prendre des mesures préventives pour empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Balayer, aspirer le matériau déversé et transférer dans un récipient approprié pour élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Instructions additionnelles : Pour la protection individuelle, voir section 8.

## Geogard™ 221

---

### SECTION 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Instructions pour une manipulation en toute sécurité : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Un échange d'air et/ou une ventilation par aspiration suffisants doivent être assurés dans les zones de travail.

Instructions pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Prendre des précautions contre les décharges d'électricité statique.

#### 7.2 Conditions de stockage sûr des substances et des mélanges, y compris des substances et des mélanges incompatibles

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs : Pour préserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ou à la lumière directe du soleil. Gardez l'emballage bien fermé. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

#### 7.3 Utilisations finales spécifiques / utilisations finales spécifiques

Utilisations spécifiques (spécifiques) : Pas d'information disponible.

---

### SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/équipement de protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Il ne contient aucune substance présentant des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

Niveau dérivé sans effet (DNEL) selon le règlement (CE) n° 1907/2006 : Alcool benzylique : Domaine

d'utilisation : Consommateurs Voies d'exposition : Orale Effets possibles sur la santé :

Exposition de courte durée, Aigu  
- effets systémiques Valeur : 20 mg/kg Domaine d'utilisation : Consommateurs

Voies d'exposition : Orale

Effets possibles sur la santé :

Long terme - effets systémiques Valeur :

4 mg/kg Domaine d'utilisation :

Consommateurs Voies d'exposition : Inhalation Effets possibles sur la santé : Court-  
exposition à terme, Effets

systémiques Valeur : 27 mg/m<sup>3</sup> Domaine

d'utilisation : Consommateurs Voies

d'exposition : Inhalation Effets possibles sur la santé : Long terme - effets systémiques Valeur :

5,4 mg/m<sup>3</sup> Domaine

d'utilisation : Travailleurs Voies

d'exposition : Inhalation Effets possibles

sur la santé : Exposition à court terme, Effets systémiques Valeur : 110 mg/m<sup>3</sup>

Domaine d'utilisation :

Travailleurs Voies d'exposition :

Inhalation Effets possibles sur la santé :

Long terme - effets systémiques Valeur : 22 mg/m<sup>3</sup> Domaine d'utilisation : Voies d'exposition  
des travailleurs : Dermique

## Geogard™ 221

Effets possibles sur la santé : Exposition à court terme, Effets systémiques

Valeur : 40 mg/kg

Champ d'application : Travailleurs

Voies d'exposition : Dermique

Effets possibles sur la santé : À long terme - effets systémiques

Valeur : 8 mg/kg

Concentration sans effet nocif (PNEC) estimée selon le règlement (CE) n° 1907/2006 :

L'alcool benzylique : Sol  
Valeur : 0,456 mg/kg  
Station d'épuration  
Valeur : 39 mg/l  
Sédiment marin  
Valeur : 0,527 mg/kg  
Eau de mer  
Valeur : 0,1 mg/l  
Sédiment d'eau douce  
Valeur : 5,27 mg/kg  
Eau douce  
Valeur : 1 mg/l

### 8.2 Limiter l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de vapeurs, utiliser un masque respiratoire muni d'un filtre adapté.  
Masque respiratoire avec filtre à vapeur (EN 141) Appareil respiratoire à filtre avec filtre ABEK.

Protection des mains : Matériau approprié : Caoutchouc nitrile  
Temps de pénétration : > 480 min  
Faire attention aux informations du fabricant sur la perméabilité et le temps de pénétration ainsi que sur les conditions spécifiques du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection des yeux : Lunettes de sécurité bien hermétiques

Protection de la peau et du corps : Choisissez un équipement de protection individuelle en fonction de la quantité et de la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.  
Il n'est pas nécessaire d'utiliser un équipement de protection spécial.

Mesures d'hygiène : Avant la pause de travail et immédiatement après la fin de la manipulation avec lavez-vous les mains avec le produit. Évitez les éclaboussures sur la peau et les vêtements ainsi que dans les yeux.

#### Limiter l'exposition environnementale

Instructions générales : Prendre des mesures préventives pour empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

## SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État : liquide

## Geogard™ 221

Couleur	: jaune
pH	: données non fournies
Point/intervalle de fusion	: données non fournies
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	: données non fournies
Point d'allumage	: > 96 °C
solubilité dans l'eau	: substance légèrement soluble

### 9.2 Informations supplémentaires

dates non indiquées

---

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactif

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans des conditions normales.

### 10.4 Conditions à éviter

dates non indiquées

### 10.5 Matériaux incompatibles

Aucun.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxydes d'azote (NOx), Oxydes de carbone

## Geogard™ 221

---

### SECTION 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Les données toxicologiques suivantes concernent :

3-Acétyle-6-méthyl-2H-pyran-2,4(3H)-dione (Č. CAS : 520-45-6)

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (DL50)	:	1 480 mg/kg Espèce : Rat Méthode : POINT
Irritation de la peau	:	Non irritant Espèce : Lapin Temps de pose : 4 h Méthode : POINT
Sensibilisation	:	non sensibilisant Espèce : Souris Test des ganglions lymphatiques locaux Méthode : Ligne directrice du test 429 de l'OCDE
Génotoxicité in vitro	:	négatif Test d'Ames, Salmonella typhimurium

Alcool benzylique (N° CAS : 100-51-6)

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité orale aiguë (DL50)	:	1 610 mg/kg Espèce : Rat Référence littéraire
Toxicité aiguë par inhalation (CL50)	:	> 4,178 mg/l Espèce : Rat Temps de pose : 4 h Référence littéraire
Toxicité cutanée aiguë (DL50)	:	2 000 mg/kg Espèce : Lapin Référence littéraire
Irritation de la peau	:	Non irritant Espèce : Lapin Temps de pose : 4 h Méthode : Ligne directrice du test 404 de l'OCDE Référence littéraire
Irritation de l'oeil	:	légèrement irritant Espèce : Lapin Méthode : Ligne directrice du test 405 de l'OCDE Référence littéraire

## Geogard™ 221

Sensibilisation	: non sensibilisant Espèce : Cochon d'Inde Magnusson et Kligman Référence littéraire
Toxicité à dose répétée : NOEL: 400 mg/kg	Mode d'administration : Par voie orale Temps d'exposition : 90,0 j Espèce : Rat Référence littéraire
Génotoxicité in vitro	: négatif Test d'Ames Référence littéraire  limite Mutations génétiques, cellules de lymphome de souris Référence littéraire  positif Test d'aberration chromosomique in vitro Référence littéraire
Génotoxicité in vivo	: négatif Essai nucléaire in vivo Méthode d'exécution : ip Temps de pose : 24 h Espèce : Souris Référence littéraire
Instructions additionnelles	: Le contact avec la peau peut entraîner une sensibilisation chez les personnes sensibles.  Une absorption par la peau peut se produire  Une concentration élevée de vapeur peut provoquer une perte de conscience.

---

## SECTION 12 : Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : données non fournies

### 12.2 Persistance et déployabilité

Biodégradabilité : données non fournies

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : données non fournies

## Geogard™ 221

### 12.4 Mobilité dans le sol

Comportement et devenir dans l'environnement : données non fournies

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation : Le mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ni toxique (PBT).  
Le mélange ne contient aucune substance considérée comme hautement persistante ou hautement bioaccumulable (vPvB).

### 12.6 Autres effets indésirables

Instructions additionnelles : données non fournies

Les données écotoxicologiques suivantes concernent :

3-Acétyle-6-méthyl-2H-pyran-2,4(3H)-dione (Č. CAS : 520-45-6)

#### Toxicité

Toxicité pour les poissons (CSEO) : 218 - 415mg/l  
Druh : Cyprinus carpio (kapr)  
Toxicité aiguë  
Temps de pose : 72 h

#### Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Unités couplées OCDE : 99 %  
facilement biodégradable  
Méthode : Ligne directrice du test 303 A de l'OCDE  
  
Test de biodégradabilité : 96%  
facilement biodégradable  
Période de test : 14 jours  
Méthode : Ligne directrice du test OCDE 302 B  
  
Méthode de culture (test en récipient scellé) : 81 %  
La substance est facilement biodégradable.  
Période de test : 30 j  
Méthode : Ligne directrice du test 301D de l'OCDE

#### Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation : données non fournies

#### Mobilité dans le sol

Comportement et devenir dans l'environnement : données non fournies

#### Autres effets indésirables

Instructions additionnelles : Il n'y a aucune information disponible sur le produit.

## Geogard™ 221

Alcool benzylique (N° CAS : 100-51-6)

### Toxicité

Toxicité pour les poissons (LC50)	: 646mg/l Espèce : <i>Leuciscus idus</i> (Jesen doré) Toxicité aiguë Temps de pose : 48 h Méthode : DIN 38412 partie 15 Référence littéraire
Toxicité pour les poissons (LC50)	460mg/l Druh : <i>Pimephales promelas</i> (střevle) Toxicité aiguë Temps de pose : 96 h
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques (CE50)	: 400mg/l Espèce : <i>Daphnia magna</i> Immobiliser Temps de pose : 24 h Méthode : DIN 38412 L11 Référence littéraire
Toxicité pour les algues (IC50)	: 770mg/l Espèce : <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> Temps de pose : 72 h Méthode : Ligne directrice du test 201 de l'OCDE
Toxicité pour les algues (NOEC)	: 310mg/l Espèce : <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> Temps de pose : 72 h Méthode : Ligne directrice du test 201 de l'OCDE
Toxicité pour les bactéries (EC50)	: 658mg/l Espèce : <i>Pseudomonas putida</i> (Bactérie) Temps de pose : 16 h Référence littéraire
Toxicité pour les bactéries (EC50)	: 71mg/l Type : <i>Photobacterium phosphoreum</i> (Bakterie) Temps de pose : 30 min Référence littéraire
Toxicité chronique pour <i>Daphnia</i> (NOEC)	: 51mg/l Espèce : <i>Daphnia magna</i> Temps de pose : 21 j Méthode : Ligne directrice du test 211 de l'OCDE

## Geogard™ 221

### Persistence et dégradabilité

Biodégradabilité : Méthode de culture (test en récipient fermé) : > 90%  
La substance est facilement biodégradable.  
Période de test : 30 j  
Méthode : Ligne directrice du test 301D de l'OCDE  
Référence littéraire

### Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation : Ne s'accumule pas dans les tissus biologiques.  
Facteur de bioconcentration (BCF) : 4  
Référence littéraire

### Mobilité dans le sol

Comportement et devenir dans l'environnement : Adsorption/sol  
Référence littéraire

---

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Modalités de gestion des déchets

Produit : Éliminer conformément aux réglementations locales.  
Contactez un service d'élimination des déchets.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.

---

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

### LE VOILÀ

Pas de marchandises dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas  
Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement : non

### IMDG

Pas de marchandises dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas  
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas  
Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement : Polluant marin : non

## Geogard™ 221

ADR : Pas de marchandises dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas

Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement : non

DESARMS : Pas de marchandises dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas

Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement : non

POINT : Marchandises non dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas

Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement : non

TMD : Marchandises non dangereuses

14.1 Numéro ONU : Ne s'applique pas

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU 14.3 : Ne s'applique pas

Classe(s) de danger pour le transport : Ne s'applique pas

14.4 Groupe d'emballage : Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement : non

14.6 Mesures de sécurité particulières pour les utilisateurs : aucun

14.7 Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le règlement IBC : Ne s'applique pas

---

### SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations relatives à la sécurité, à la santé et à l'environnement / réglementations légales spécifiques relatives substance ou mélange

Cette fiche de données de sécurité répond aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

la législation nationale

Classe de pollution de l'eau (Allemagne) : WGK 1 : substance légèrement dangereuse pour l'eau

Ce produit est réglementé par la FDA lorsqu'il est utilisé dans les cosmétiques.

## Geogard™ 221

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

n'est pas requis

---

#### SECTION 16 : Informations complémentaires

##### Texte intégral de la mention H

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H332

Nocif par inhalation.

##### Texte intégral des phrases R

R20/22

Nocif par inhalation et par ingestion.

R22

Nocif en cas d'ingestion.

Les modifications par rapport à la version précédente sont indiquées en marge. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont au meilleur de nos connaissances, informations et convictions au moment de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à servir de guide pour la manipulation, l'utilisation, le stockage, le traitement, le transport, l'élimination et la libération en toute sécurité. du produit et ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations s'appliquent uniquement au matériau spécifique nommé et peuvent devenir invalides si elles sont utilisées en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.